

Journée nationale des aidants 2016

Par Céline Bou Sejean le 23 novembre 2016



Pour la 7e année consécutive, la *Journée Nationale des Aidants*, le 6 octobre, a regroupé une série d'événements sur tout le territoire. J'ai assisté à la conférence-débat "*Les salariés aidants : quels enjeux pour l'entreprise ?*" et vous relaie quelques informations. La qualité de vie au travail (QVT) y a pointé le bout de son nez. Par ailleurs, j'ai lu les témoignages d'aidants du livre « *Des vies (presque) ordinaires* » de Blandine Bricka et vous en recommande la lecture. Rien ne vaut la parole des aidants eux-mêmes ! D'ailleurs, n'hésitez pas à me faire parvenir vos commentaires et témoignages également, que vous soyez des aidants en activité ou bien des managers.

Pascale Boistard, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, a ouvert le bal annonçant les avancées juridiques :

- l'entrée en vigueur au 1er janvier 2017 du congé de proche aidant (décret en cours de concertation)
- la réduction de son accessibilité à un an d'ancienneté, et des **jours de congé supplémentaires** pour les parents et proches aidants d'enfants handicapé (loi Travail)

Puis des tables rondes réunissant le président de l'association JNA, un sociologue, un psychiatre spécialisé dans les soins palliatifs, des représentants de Macif Mutualités, AFNOR, SANOFI, Crédit Agricole Assurances qui accueillait la conférence ont évoqué les points suivants.

Les chiffres

(à traiter avec prudence : le phénomène s'accroît à chaque fois qu'on le mesure !)

- La France compte aujourd'hui environ **11 millions d'aidants** de proches dépendants (Baromètre des aidants 2015 réalisé par BVA et Fondation April).
- **15 à 20 %** sont salariés, **4 sur 5** ne se déclarent pas aidants (1), et **3 sur 4** considèrent le travail comme du répit : un moyen de conserver une activité sociale productive (pourvoyeuse d'estime de soi), de combattre l'isolement (par le lien social et le sentiment d'appartenance à un collectif).
- **2/3** des aidants en activité aident une personne âgée à domicile

Les enjeux et moyens utilisés par les entreprises présentes

Prendre soin de ses salariés-aidants (leurs besoins : information, temps, argent), c'est gagnant-gagnant :

- augure d'une **meilleure santé** et d'une **meilleure productivité** (libérer l'organisation du travail, aménager les horaires et postes de travail, former les managers)
- « Donner un petit peu permet d'éviter de perdre beaucoup » (dons, chèques emploi service universel, formations, information). A propos des freins budgétaires, a été évoqué à nouveau la possibilité d'utiliser les excédents des frais de santé (2)

- comme détaillée dans un article précédent (2), d'après l'**étude britannique Supporting working carers**, la reconnaissance et l'accompagnement des salariés aidants sont très bénéfiques pour l'entreprise.
- déjà en 1995, une étude américaine indiquait que lorsqu'un grand groupe annonçait les mesures faites en faveur de ses salariés aidants, la reconnaissance des investisseurs se traduisait par une **augmentation de sa cotation en bourse**.

Crédit Agricole Assurance : Conseil et soutien psychologique au travers de la plateforme Responsage (3) en 2014, écoute des aidants et des managers : 1 sur 6 est potentiellement aidant. **Axe QVT** avec le projet Feelgood (travail à distance, nomadisme, don de jours pour aider un proche, amélioration de la conciliation vie professionnelle et vie personnelle).

Sanofi : Conférences spécifiques, réseau d'assistant.e.s sociaux.ales, communication avec les médecins du travail, RH, sites intranet : commencer avec les leaders promoteurs de la démarche puis accords collectifs et visibilité du dispositif.

AFNOR : Système de management de la santé globale mise en oeuvre depuis 2010, systémique globale et retour sur investissement, exemplarité : en parler au plus haut niveau.

Le label Entreprise en santé

Cette norme canadienne bénéficie d'un référentiel de 10 années au Québec. AFNOR l'a décliné en France et souligne l'intérêt d'une démarche globale : évite la stigmatisation individuelle, et produit des effets bénéfiques pour tous. Voilà qui s'accorde très bien avec la visée du plan PST3, comme l'a évoqué Dominique Poisson dans son article « **PST3 : des salariés en bonne santé pour une entreprise en bonne santé** ».

L'objectif est de créer les **conditions favorables au maintien du salarié en santé**. La responsabilité (et non l'injonction) revient au salarié qui peut alors prendre soin de lui.elle. 4 sphères sont concernées :

- l'environnement de travail (sécurité ergonomie)
- le management (organisation du travail)
- l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle
- l'hygiène de vie (promouvoir les conditions favorables, procurer des outils)

La norme est téléchargeable gratuitement sur le site de l'AFNOR.

Un kit de sensibilisation pour les aidants en activité est en cours de rédaction sur le site de la JNA.

(1) **mon propre témoignage** fanfaronne à propos de la bienveillance dont j'ai bénéficié, mais la première évocation de la dépendance de mes parents en d'autres collectifs de travail avait été très inégalement reçue.

(2) Cf l'article « **Tous aidants au travail** »

(3) Cf l'article « **Considération des salariés aidants** »

Crédit photo: Logo de la Journée Nationale des Aidants